

## CHAMPIONNAT LIGUE EQUIPES DAMES - DIVISION 2

15 et 16 octobre 2022 – Golf de La Sorelle

### Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

### Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	<b>jeudi 15 septembre</b>
Clôture des inscriptions des équièreres :	<b>vendredi 7 octobre</b>
Publication des départs :	<b>jeudi 13 octobre</b>

### Conditions de participation

#### Les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs qui ne sont pas en 1ère Division et les équipes 2 des clubs de 1ère Division.

Une équipe 2 ne peut pas monter en 1ère Division.

Le nombre d'équipe est limité à 18. Elles sont retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions.

### Forme de jeu

#### Nombre d'équipes jusqu'à 16

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

#### Nombre d'équipes de 17 à 18

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

**Les 3 premières équipes, hors équipes 2, montent en division 1 en 2023.**

### Engagement

Les inscriptions des équipes et des équièreres se font sur Extranet.

**Droits d'engagement : 280€ par équipe.**

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équièreres.

